



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Lotissement La Grange Laidet 3, travaux de viabilité lot n° 1, avenant de
transfert du marché de la SNC Cochery Bourdin Chaussé à la SNC
Eurovia Poitou Charentes Limousin**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97525

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Marchés

**Lotissement La Grange Laidet 3, travaux de viabilité lot n° 1,
avenant de transfert du marché de la SNC Cochery Bourdin
Chaussé à la SNC Eurovia Poitou Charentes Limousin**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le groupement constitué par les entreprises SNC COCHERY BOURDIN CHAUSSE et BOISLIVEAU est titulaire du marché en date du 18 juillet 1997, relatif à la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement La Grange Laidet 3, lot n° 1.

Dans le cadre de la restructuration du groupe, la SNC COCHERY BOURDIN CHAUSSE transfère l'exécution de ses contrats en cours à la SNC EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 9 juin 1997.

La SNC EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN se substitue à la SNC COCHERY BOURDIN CHAUSSE tant à l'égard du maître d'ouvrage que de son co-traitant.

Il convient de formaliser ce transfert par un avenant au marché précité.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au marché précité.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)